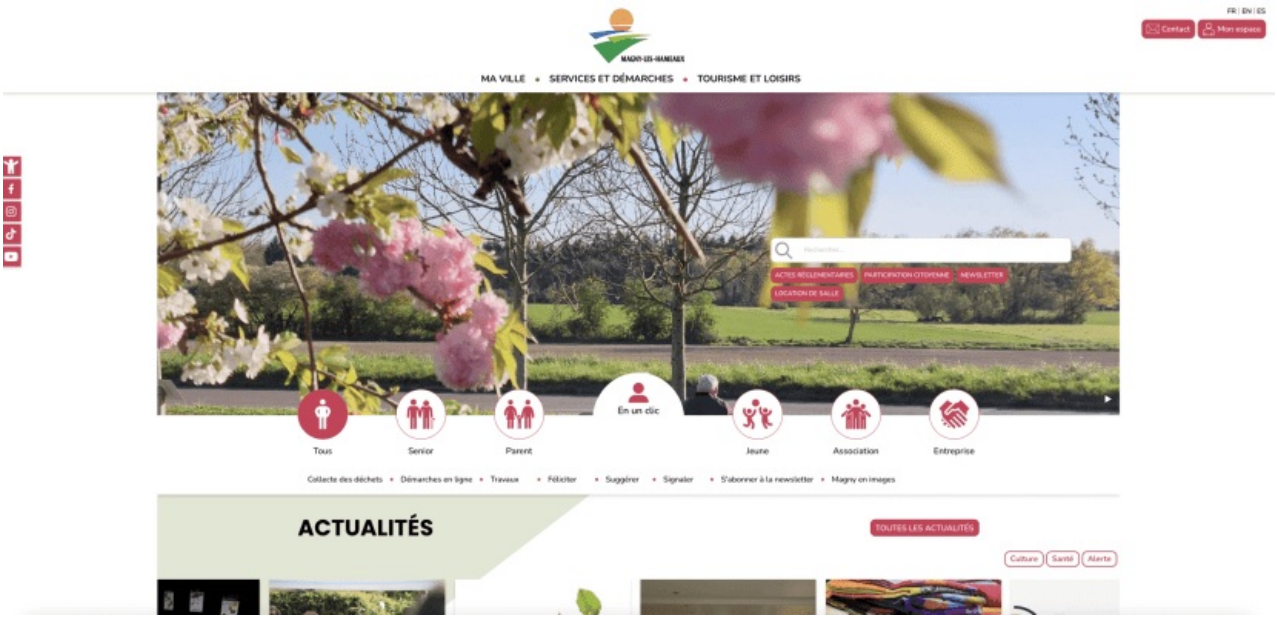
Site Internet officiel de Magny-les-Hameaux

Développé en 1998, le site internet de la Ville évolue au quotidien dans le souci d'être plus proche des internautes. Ainsi, le site, qui est d'ailleurs accessible aux personnes malvoyantes grâce à la norme W3C, permet aux visiteurs de se tenir informés de l'actualité municipale, associative et plus largement des informations de nos partenaires (SQY, PNR de Chevreuse, Région, Département…).

Il permet, par ailleurs, de présenter les actions de la ville en matière de transition écologique, de démocratie participative, de projets, de communication…

Enfin, le site permet aux internautes de préparer leur visite de la Ville. Le site est, en effet, pour une partie, traduit en espagnol et en anglais. Ceci participe à la promotion du territoire de Magny-les-Hameaux à l'international.



Le site internet de la Ville évolue au quotidien pour répondre au mieux aux demandes/remarques des internautes et se mettre en adéquation avec la loi.

C'est ainsi que nous avons notamment ajouté des fonctionnalités vous permettant de :

- Faire des demandes en ligne (Ex. : signaler, suggérer et féliciter)
- Remplir des formulaires (Ex. : opération tranquillité vacances, concours maisons et balcons fleuris, nouvel habitant, bourse déclic jeunes, référencement d'une nouvelle entreprise, mise en ligne d'offres d'emploi…).
- Accéder à 3 portails sécurisés facilitant la vie des parents, responsables associatifs ou enseignants (un identifiant et un mot de passe). Il y a donc un portail famille permettant, par exemple, aux parents de payer en ligne, pré-inscrire leur enfant aux accueils de loisirs, … Il y a un portail association, permettant à une association d'« intégrer » ses évènements dans l'agenda du site internet de la ville, de faire une demande de subvention ou de matériel,… Enfin, un portail école qui permet aux enseignants de faire une demande de travaux, signaler un problème informatique…
- Deux accès directs ont par ailleurs été créés afin de permettre à des publics spécifiques un accès direct, devant leur faciliter l'accès aux informations et aux services les concernant : entreprises et seniors.

Lorsque les internautes utilisent l'une ou l'autre de ces fonctionnalités, le service concerné reçoit un mail l'en avertissant. Aussi, il se connecte sur la plateforme du site internet de la Ville pour traiter la demande et y apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Les démarches sont plus simples et plus rapides pour les internautes qui ne sont plus obligés de se déplacer auprès des services de la Ville pour faire telle ou telle demande. Les formulaires peuvent être remplis grâce à un ordinateur ou un smartphone, 24h/24, 7j/7.

Par ailleurs, les internautes peuvent s'abonner à une lettre d'information électronique (**Newsletter**). Elle est régulièrement et gratuitement adressée aux abonnés qui se sont inscrits via la page d'accueil du Site internet de la Ville.

Infos pratiques

Le site internet nous permet de :

- d'informer les habitants de l’actualité de la Ville : municipalité, associations...
- d'avoir un accès direct aux procédures administratives (=e-services) pour faciliter les démarches des habitants
- d'avoir une traçabilité du circuit des demandes et des réponses des usagers : les administrations (préfecture, trésorerie, mairie, organisme de sécurité sociale...) peuvent être saisies par voie électronique ou par demande papier. Dans leurs échanges avec les usagers, elles doivent respecter certaines règles, concernant notamment la bonne réception de la demande et la suite qui lui sera donnée.
- de recevoir "en live" des signalements de dysfonctionnement, des suggestions d’idées et/ou des félicitations pour une action, un service...
- de vous envoyer une lettre d’information gratuitement, après vous y être abonné.

Grâce à cette gestion des relations avec les citoyens, les internautes se sentent impliqués dans la vie de leur Ville. Ils n'hésitent pas / plus à nous faire remonter leurs signalements, suggestions et félicitations.

Le citoyen est ainsi au cœur de sa ville : il nous fait remonter plus facilement ses humeurs, ses envies, ses desiderata, ... via le formulaire contact mais aussi les formulaires « signalements, suggestions et de félicitations ». Nous pouvons ainsi prendre le pouls des Magnycois plus facilement car il s'agit d'un outil interactif et remontant l'information de façon instantanée.

Liens utiles
Présentation du service communication de la Ville
Magny-les-Hameaux sur les réseaux !